

KITMÉDIA2014



btpinformatif.fr

La Web TV de l'informatique pour le BTP

BANNIÈRES

▶ **btpinformatic.fr**

▶ **1 500 € HT**

méga-bannière



- ▶ Présence durant 1 mois
- ▶ Visibilité permanente et optimale y compris durant la lecture de la vidéo pouvant aller de 3 à 10 minutes
- ▶ Présentation aléatoire sur chaque page, partagée avec 5 annonceurs au maximum

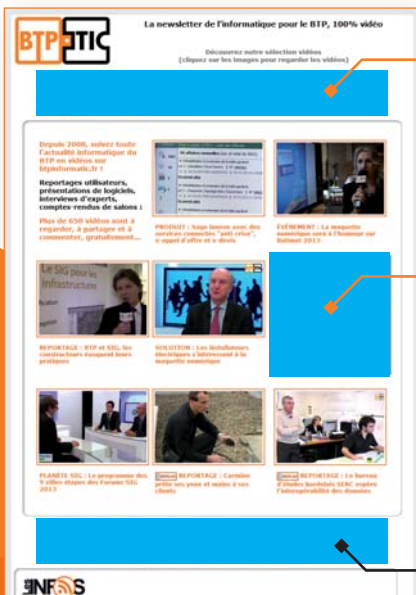
pavé

Technique

- ▶ jpeg, gif animé, animation flash
- ▶ Méga Bannière : 728 L x 90 H pixels
- ▶ Pavé : 300 L x 250 H pixels
- ▶ 72 dpi - 70 Ko max.

▶ **eNewsletter**

▶ **2 000 € HT**



méga-bannière 1

- ▶ Présentation de l'actualité informatique dans le secteur du bâtiment
- ▶ Diffusion de l'eNewsletter auprès de 16 000 abonnés

pavé

Technique

- ▶ jpeg
- ▶ Méga Bannière : 728 L x 90 H pixels
- ▶ Pavé : 300 L x 250 H pixels
- ▶ 72 dpi - 70 Ko max.

méga-bannière 2



ONLINE E-BLAST

▶ 3 000 € HT

Envoi d'un E-blast Mail sur notre base de données **btpinformatic.fr** composée de 16 000 abonnés

PACK V ▶ NEW by btpinformatic.fr

4 vidéos
▶ 5 000 € HT

Dispositif de valorisation d'un nouveau logiciel/produit



Offre globale avec enregistrement en studio TV comprenant :

- ▶ 1 vidéo de présentation générale de 3 à 5 minutes
- ▶ 2 vidéos de détail sur le logiciel/produit de 3 à 5 minutes chacune
- ▶ 1 vidéo en interview plateau face à notre journaliste
- ▶ Diffusion des vidéos sur *btpinformatic.fr*
- ▶ Diffusion de l'interview dans une eNewsletter *btpinformatic.fr*
- ▶ Mise à disposition des 4 vidéos habillées à votre image (logo) pour vos besoins de communication (formats mov. HD + web)
- ▶ Option : une des 4 vidéos sera présente sur le site de *cad-magazine.com*



Première WebTV de l'informatique pour le BTP, **btpinformatic.fr** c'est :

- ▶ **5 chaînes TV métiers pour :**
 - les architectes
 - les urbanistes et paysagistes
 - les ingénieurs et bureaux d'études
 - les entreprises de construction
 - les collectivités et gestionnaires de patrimoine
- ▶ **+ de 650 reportages, interviews et présentations de solutions, logiciels et matériels informatiques accessibles gratuitement**
- ▶ **+ de 35000 vidéos de 3 à 10 minutes vues chaque mois**
- ▶ **des émissions thématiques utiles aux professionnels du BTP**
- ▶ **une eNewsletter adressés à 16 000 abonnés**
- ▶ **des partenariats avec les principaux évènements informatique et construction**
- ▶ **un support de communication unique et dynamique pour toucher une cible ultra-qualifiée de professionnels du BTP s'intéressant à l'informatique**
- ▶ **une opportunité de campagne étendue aux autres médias du groupe CiMax (cad-magazine, CADxp, Géomatique Expert, Jautomatise, Tramétal, Le Journal de la Production).**

▶ Les conditions générales de vente (extrait)

Toute souscription d'un ordre de publicité emporte de plein droit adhésion et acceptation des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout document émanant de l'annonceur ou de son mandataire, quelle qu'en soit la nature et le moment d'émission, sauf convention expresse convenue d'un commun accord entre l'éditeur et l'annonceur. II Les documents contractuels constituant les contrats de vente sont par priorité les présentes conditions, et ensuite l'ordre de publicité confirmé par l'éditeur. En cas de contradiction entre ces deux documents, les présentes conditions de vente prévaudront. II L'éditeur se réserve le droit de refuser tout ordre d'un client et de suspendre, à tout moment, la publication d'une annonce, sans avoir à en indiquer les motifs, sans que cela donne aucun droit au client de réclamer une indemnité. Cela ne saurait le dispenser du paiement des annonces déjà insérées. II Tout client peut s'engager par contrat vis-à-vis de l'éditeur à faire publier une ou plusieurs annonces. Ce contrat donne lieu à l'application du tarif préférentiel. Une rupture du contrat implique un réajustement du tarif préférentiel en fonction du nombre de parutions déjà réalisées. II L'annulation des ordres de publicité doit se faire par lettre recommandée, dans un délai limite de réservation de deux mois avant la parution pour les emplacements spéciaux et les encarts, de deux mois avant la parution pour les annonces standard. II Tout ordre de publicité signé implique l'acceptation des conditions générales de vente.

▶ Les conditions de règlement

Les prix sont donnés hors taxes et fichiers fournis. Toute composition ou modification sont facturées en sus. II A dater du 1^{er} janvier 2009, toute commande est payable à parution soit au comptant sans escompte soit au plus tard 60 jours maximum à partir de la date d'émission de la facture, conformément à la loi LME 2008-776 du 4/08/2008. II Aucun escompte en cas de paiement comptant ou anticipé. II Dès le premier jour de retard, nous appliquerons une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. II Remise professionnelle pour intermédiaire de - 15 % calculée sur le net après dégressif.



Tugba SENYUZ

Tél. : 01 45 92 99 96 - Fax : 01 49 32 10 74

t.senyuz@btpinformatic.fr

CiMax - btpinformatic.fr

12 place Georges Pompidou
93167 Noisy-le-Grand cedex